

PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA: MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DES CIBLES EN ÉQUITÉ (2021-2029)
CONFIDENTIEL LORSQUE COMPLÉTÉ

Ce document décrit les cibles exprimées en pourcentage tel que fixées par l'institution conformément à la méthodologie spécifiée par le Programme des chaires de recherche du Canada (PCRC) pour la période comprise entre 2021-2029 ainsi que les cibles exprimées en nombre de chaires pour la date limite de décembre 2022.

NOM DE L'INSTITUTION: UQO

CONTACT INSTITUTIONNEL: Adel El Zaïm

Cet outil doit être rempli en utilisant les instructions fournies dans les lignes directrices.

Tableau 1: Chaires actives selon l'année de confirmation des cibles en équité

Année de confirmation des cibles en équité	Insérez le nombre de chaires actives*
1er juin 2021	6

*Voir la méthodologie à utiliser pour calculer ce nombre

Tableau 2: Répartition des chaires actives par niveau en date du 1er juin 2021

Niveau	Insérez le nombre total de chaires actives	Pourcentage du nombre total de chaires
Niveau 1	1	17%
Niveau 2	5	83%
TOTAL*	6	100%

*Le total du Tableau 2 doit être équivalent au total du Tableau 1

PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA: MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DES CIBLES EN ÉQUITÉ (2021-2029)
CONFIDENTIEL LORSQUE COMPLÉTÉ

Tableau 3: Représentation des personnes issues des quatre groupes désignées parmi les chaires actives en date du 1er juin 2021 (saisissez les données fournies par le programme)

	Autochtones		Personnes handicapées		Personnes de minorités visibles		Femmes	
	Chaires actives	Pourcentage	Chaires actives	Pourcentage	Chaires actives	Pourcentage	Chaires actives	Pourcentage
Représentation au 1er juin 2021		0,0%		0,0%		0,0%		0,0%
Nombre de titulaires de niveau 1		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!
Nombre de titulaires de niveau 2		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!

Utilisez les données fournies par le programme. Le tableau 3 sert d'outil de planification, de reddition de compte et de transparence seulement (il ne remplira pas les autres tableaux de cet outil). Remarque: s'il n'y a aucune représentation pour un groupe désigné, un message d'erreur pourrait apparaître.

Tableau 4: Cibles d'équité exprimées en pourcentages et en nombre de chaires pour l'échéance de décembre 2022

DATES LIMITES POUR L'ATTEINTE DES CIBLES EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ	Autochtones		Personnes handicapées		Personnes de minorités visibles		Femmes	
	Insérez la cible en % à partir de l'éventail fourni dans le deuxième onglet afin de définir les cibles*	Cible exprimée en nombre de chaires	Insérez la cible en % à partir de l'éventail fourni dans le deuxième onglet afin de définir les cibles*	Cible exprimée en nombre de chaires	Insérez la cible en % à partir de l'éventail fourni dans le deuxième onglet afin de définir les cibles*	Cible exprimée en nombre de chaires	Insérez la cible en % à partir de l'éventail fourni dans le deuxième onglet afin de définir les cibles*	Cible exprimée en nombre de chaires
Cible de DÉCEMBRE 2022	1,50%	S.O.	4,50%	S.O.	16,00%	1	33,00%	2
Cible projetée pour DÉCEMBRE 2025	2,25%	S.O.	5,25%	S.O.	17,50%	1	37,00%	2
Cible projetée pour DÉCEMBRE 2027	3,50%	S.O.	6,25%	S.O.	19,90%	1	44,00%	3
**Cible projetée pour DÉCEMBRE 2029	4,9%	S.O.	7,5%	S.O.	22,0%	1	50,9%	3

*Lorsqu'ils auront soumis leurs plans au Programme en mai/juin 2021, les établissements ne pourront plus changer leurs cibles exprimées en pourcentages et ce, pour toute la période comprise entre 2021-2029.

Si le nombre qui apparaît à cette ligne est « 0 » ou N/A, cela signifie que votre établissement n'a présentement aucune cible à atteindre pour ce groupe désigné (parce que votre nombre total de chaires actives n'atteint pas le seuil minimal nécessaire pour avoir une cible à atteindre pour ce groupe). **REMARQUE: Si une erreur apparaît lors de la saisie des pourcentages, sélectionnez ANNULER (pas RÉESSAYER) dans la fenêtre pop-up puis revenez et saisissez à nouveau le pourcentage.

Les tableaux 5, 6 et 7 sont obligatoires pour les institutions ayant une allocation de 40 chaires ou plus seulement

Tableau 5: Cibles en matière d'équité, par niveaux, exprimées en pourcentages

ANNÉE LIMITE	Autochtones		Personnes handicapées		Personnes de minorités visibles		Femmes	
	% Niveau 1	% Niveau 2	% Niveau 1	% Niveau 2	% Niveau 1	% Niveau 2	% Niveau 1	% Niveau 2
Cibles de DÉCEMBRE 2022								
Cibles projetées DÉCEMBRE 2025								
Cibles projetées DÉCEMBRE 2027								
Cibles projetées DÉCEMBRE 2029	4,9%	4,9%	7,5%	7,5%	22,0%	22,0%	50,9%	50,9%

Les pourcentages apparaissant au tableau 5 sont générés automatiquement par les pourcentages inscrits au tableau 4.

Tableau 6: Cibles en équité, par niveau, exprimées en nombre de chaires

DATE LIMITE	Autochtones		Personnes handicapées		Personnes de minorités visibles		Femmes	
	# Niveau 1	# Niveau 2	# Niveau 1	# Niveau 2	# Niveau 1	# Niveau 2	# Niveau 1	# Niveau 2
Cibles de DÉCEMBRE 2022	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
Cibles projetées DÉCEMBRE 2025	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
Cibles projetées DÉCEMBRE 2027	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!	#VALEUR!
Cibles projetées DÉCEMBRE 2029	0,1	0,3	0,1	0,4	0,3	1,1	0,6	2,6

Les chiffres qui apparaissent au Tableau 6 sont automatiquement générés par les données inscrites au Tableau 5 en utilisant les décimales. Voir le tableau 7 pour la prochaine étape.

Tableau 7: Cibles en équité, par niveau, exprimées en nombre de chaires pour l'échéance de décembre 2022 et cibles projetées pour les échéances subséquentes

DATE LIMITE	Autochtones		Personnes handicapées		Personnes de minorités visibles		Femmes	
	# Niveau 1	# Niveau 2	# Niveau 1	# Niveau 2	# Niveau 1	# Niveau 2	# Niveau 1	# Niveau 2
Cibles de DÉCEMBRE 2022								
Cibles projetées DÉCEMBRE 2025								
Cibles projetées DÉCEMBRE 2027								
Cibles projetées DÉCEMBRE 2029								

PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA: MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DES CIBLES EN ÉQUITÉ (2021-2029)
CONFIDENTIEL LORSQUE COMPLÉTÉ

En vous référant aux chiffres générés au tableau 6, déterminez vos cibles exprimées en nombre de chaires en arrondissant au chiffre entier le plus près (sans décimales) au niveau 1. L'outil calculera automatiquement les cibles exprimées en nombre de chaires au niveau 2. L'outil s'assurera que le cumul des cibles aux niveaux 1 et 2 totaliseront les cibles du tableau 4. Inscrivez « 0 » s'il n'y a pas de cible applicable au niveau 1 pour une année ou un groupe donné (les cellules ne doivent pas être laissées vides). Si l'outil génère un chiffre négatif (p.ex.: -2, réviser le chiffre inscrit dans la colonne du Niveau 1 (un chiffre négatif signifie que le chiffre inscrit dans la colonne du Niveau 1 est trop élevé). En raison de contraintes inhérentes au tableau excel, les chiffres apparaissant pour les deux niveaux au tableau 6 pourrait totaliser un chiffre plus élevé que la cible indiquée au tableau 4 (ceci se règle en arrondissant au chiffre entier le plus près dans le tableau 7).